



# Déclaration préalable

*CDEN du 14 avril 2014*

Monsieur le Préfet,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Monsieur le Président du conseil général,  
Mesdames et Messieurs,

Après des années marquées par les suppressions de postes et les destructions de classes, les attentes étaient fortes chez les enseignants du premier degré. Attentes qui, nous devons bien le reconnaître, ont été triplement déçues.

La FSU dénonce l'insuffisance des moyens alloués aux écoles de notre département pour faire face à la rentrée 2014 dans de bonnes conditions.

En effet, avec une dotation de 4 postes pour concrétiser la « priorité au primaire » annoncée par le ministre, les enseignants savent bien qu'il sera impossible d'améliorer les conditions de rentrée dans les écoles de la Somme. Pour faire baisser les effectifs dans les classes, pour mettre en place le dispositif « plus de maîtres que de classes » réclamé par le SNUipp-FSU depuis 20 ans, pour recréer des RASED complets, pour abonder la brigade de remplacement à la hauteur des besoins, pour décharger les directrices et les directeurs dans toutes les écoles, pour permettre la pondération des heures de classe en REP+...il faudra à la Somme bien plus de 4 postes.

Les élus de la FSU se sont livrés à l'établissement de la véritable carte des besoins des écoles de la Somme. Les résultats sont édifiants :

- Aucune classe à plus de 25 élèves (pas plus de 20 élèves en Éducation Prioritaire) : **+194 postes**
- Assurer une demi-journée de présence hebdomadaire d'un maître surnuméraire pour chaque classe : **+287 postes**

- Recréer des RASED complets dans chaque circonscription : **+38 postes**
- Abonder la brigade de remplacement à la hauteur des besoins pour qu'aucune classe ne reste sans remplaçant : **+50 postes**
- Permettre la mise en place d'un temps de décharge adapté aux nouvelles tâches incombant aux directeurs : **+50 postes**

Nous demandons donc la création de **619 postes** là où le ministère n'en propose que 4. Le budget engagé pour de telles créations représenterait moins de 0,04% du montant global accordé aux entreprises à travers le CICE et le pacte dit « de responsabilité ».

Les documents préparatoires font état de 31,5 fermetures de postes (dont 29 classes) pour 27 créations (dont seulement 13 classes). Si le bilan pourrait paraître « équilibré » à un œil non-averti (+4,5 postes auxquels il faut encore ajouter les 4 postes de la dotation ministérielle ce qui porterait la réserve à 8,5 postes), le déséquilibre est pourtant patent : le département de la Somme comptera, à la rentrée 2014, 16 classes de moins qu'à la rentrée 2013.

Après des fermetures que vous envisagez, des écoles restent avec des moyennes d'élèves par classe beaucoup trop importantes. Parmi celles-ci, la maternelle Kergomard à Albert (28,67), l'élémentaire Delpech à Amiens (25,89), l'école de Domart en Ponthieu (25,20 élèves en Éducation Prioritaire), l'école de Quevauvillers (26,17), l'école Lucie Aubrac de Moreuil (27,08) ou le RPI de Caours/Neufmoulin (27,67). Par ailleurs, des écoles affichent des effectifs annoncés très élevés (jusqu'à 35 élèves par classe !) sans que vous n'y envisagiez d'ouverture. Comment les enseignants de ces écoles vont-ils pouvoir travailler avec de tels effectifs ? Nous reviendrons sur chacun de ces cas lors de l'étude des documents de travail.

La FSU tient à rappeler qu'entre 2008 et 2012, période noire pour l'Éducation Nationale, la Somme a perdu 183 postes d'enseignants du premier degré (pour 1327 élèves de moins soit 1 poste d'enseignant supprimé pour 7,25 élèves perdus). Depuis la rentrée 2012, ce sont 19 postes qui ont été récupérés par le département. A ce rythme endiablé, il faudrait encore attendre la rentrée scolaire 2031 pour revenir à la situation de la rentrée 2008 qui était pourtant loin d'être satisfaisante...

Si nous reconnaissons que la situation se détériore beaucoup moins vite depuis deux ans, force est de constater que les améliorations se font toujours attendre dans les classes. Nous vous demandons donc que, dès cette année, aucune classe ne soit détruite dans le département de la Somme.